

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le Mardi 15 avril 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

20 administrateurs présents (*jusqu'à la délibération n°24*)

19 administrateurs présents (*à partir de la délibération n°25*)

Nombre d'administrateurs représentés : 6

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN (<i>jusqu'à la délibération n°24</i>)
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOURE
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Mustapha HADDOU	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – Conventions de partenariat entre le Département de la Savoie et le CIAS Arlysère - EHPAD Floréal, EHPAD La Bailly et EHPAD La Nivéole - au titre de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Dans le cadre de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, le CIAS Arlysère est amené à signer des conventions de partenariat avec le Département dans le cadre des actions collectives de prévention et/ou de l'amélioration de l'accès aux aides techniques et/ou des actions collectives de prévention dans les EHPAD et/ou des actions collectives à destination des proches aidants.

Ainsi, en contrepartie de la réalisation des actions objet des conventions, le Département de la Savoie, au titre des crédits dédiés alloués par la CNSA, s'engage à verser au porteur de projet une somme forfaitaire répartie comme suit :

Pour l'année 2025, les actions par établissements et les aides du Département seront les suivantes :

ETABLISSEMENTS	ACTIONS	AIDES 2024
EHPAD Floréal à Frontenex	Action collective de prévention en EHPAD : à la découverte de nouvelles activités	4 200 €
EHPAD La Bailly à La Bâthie	Action collective de prévention en EHPAD : dans mon EHPAD... y'a d'la joie	4 200 €
EHPAD La Nivéole d'Ugine	Action collective de prévention en EHPAD : chantons, dansons, respirons, prenons soin de nous... pour rester joyeux	4 200 €

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve les conventions de partenariat entre le Département de la Savoie et le CIAS Arlysère - EHPAD Floréal, EHPAD La Bailly et EHPAD La Nivéole - au titre de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions et tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

